

1.

Débitrice: **TERRA FOOD & WINE SA**, Pl. de l'Europe 8,
1003 Lausanne
2.

Remarques: L'état de collocation est déposé à l'office.
Délai pour intenter action en opposition au 17 avril 2008,
sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.
La cession des droits de la masse peut être demandée dans le
même délai (revendication de propriété - art. 49 et 80
OAOF).

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne
- (00291737)